

25 mai 2018 -17:41

Appartient à [Conseil des ministres du 25 mai 2018](#)

Mobilité externe des militaires

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à la mobilité externe des militaires.

Cet avant-projet de loi a vise à inclure la Défense dans la liste des services publics comme employeur dans le cadre de la mobilité externe. Il permet également au personnel effectuant des prestations dans le régime du départ anticipé mi-temps, de pouvoir se porter candidat à la mobilité externe.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>